

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 2 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux le 2 septembre 2022 à 19h, le conseil municipal, légalement convoqué le 26 Août 2022, s'est réuni à la mairie de Vesly sous la Présidence de Mme Annie LEFEVRE, Maire.

Présents : Mme Annie LEFEVRE, Mr Laurent LUCAS, Mr. Jean-Louis LEVERBE, Mr. Alain BARBOT, Mme Catherine DEGROOTE, Mme Corinne LAMOTTE, Mme Marie-Laure DESMEULLES, Mr. Michel COQUILLE, Mr. Philippe JAQUET, Mr. Fabrice MIGNOT, Mme Elisabeth MIRANDA, Mme Gabrielle MOURET, Mme Céline TOUZAN

Absents excusés : Mr Jean-Louis DANIEL donne pouvoir à Mr Laurent LUCAS

Arrivée de Gabrielle MOURET à 19h30

Mme Marie-Laure DESMEULLES est élue secrétaire de séance.

1. Procès-Verbal du 24 Juin 2022 :

Aucun commentaire

2. Travaux de rénovation énergétique et modernisation des équipements sportifs des terrains de football avec mise en sécurité de l'alimentation électrique.

Au vu de l'augmentation des matériaux, la prise en compte des mâts métalliques, le devis de VIOLA présenté et validé en Conseil Municipal doit être réactualisé. Le montant de ces travaux s'élève à 126 185,51€ H.T. soit 151 422,61€ TTC

Un dossier de demande de subvention va être déposé auprès de l'Agence Nationale du Sport.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de :

- a) *D'effectuer les travaux de rénovation énergétique et modernisation des équipements sportifs avec mise en sécurité de l'alimentation électrique du terrain de football.
Le montant total de ces travaux s'élève à 126 185, 51H.T soit 151 422,61€ TTC. Ils seront réalisés par l'entreprise VIOLA et inscrits au budget 2022*
- b) *De déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport.*
- c) *De charger Madame Le Maire de signer tous les documents liés à ce dossier.*

3. Rapport d'activité 2021 de la Communauté de Communes du Vexin Normand.

Madame Le Maire propose d'acter le rapport d'activité 2021 de la CCVN qui retrace l'activité de la collectivité de l'année 2021 au regard de ses compétences. Celui-ci est consultable sur le site internet de la CCVN.

4. Enfouissement des réseaux rue du Montpinçon, nouvelle participation financière.

Une nouvelle estimation financière a été adressée en mairie concernant la totalité de la rue du Montpinçon avec un montant à la charge de la commune de 45083€ soit une augmentation de 2000€. L'ensemble du Conseil Municipal reste néanmoins favorable à ce que ces travaux soient effectués l'an prochain.

5. Acceptation de règlement de l'association de l'Eglise.

Madame le Maire propose d'accepter le règlement de 2000€ de l'association de l'Eglise.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, d'accepter le règlement de 2000€ de l'Association de la Sauvegarde de l'Eglise de Vesly.

6. Questions orales.

- a) Jean-Louis LEVERBE informe les membres du Conseil municipal que la balayeuse passera dans toutes les rues de Vesly le 12 septembre. Un courrier d'information sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres.
- b) Céline TOUZAN fait remarquer que les ampoules des 2 lampadaires de la rue des jardins de l'Auges sont à changer.

La séance est levée

